

Aménagement de la corniche de Pors Mabo Réunion publique d'information Jeudi 26 janvier 2023



Déroulement de la présentation

- Contexte
- Etat actuel
- Problématiques
- Objectifs d'aménagement
- Principes d'aménagement
- Calendrier prévisionnel
- Questions diverses



Contexte

L'intérêt d'aménager des espaces pour la circulation douce sur la corniche de Pors Mabo est indéniable :

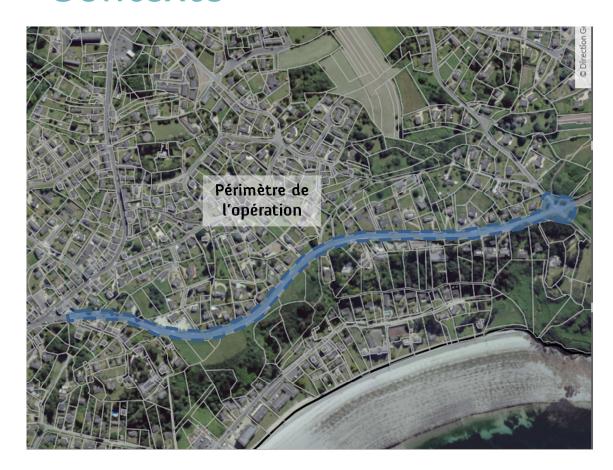
- Fille offre un point de vue extraordinaire sur la baie de Tresmeur et sur la pointe de Bihit ;
- Elle permet la liaison entre le quartier de Pors Mabo (campings, départ du GR34 vers Beg Leguer) et le quartier de Crec'h Hery et le port ;
- Elle est partie intégrant du développement cyclable de la commune sur l'axe Nord / Sud et de la vélomaritime (euroVélo n°4).





Périmètre de l'opération : « de l'allée Mezo Guen au carrefour de la pointe de Bihit.

Contexte





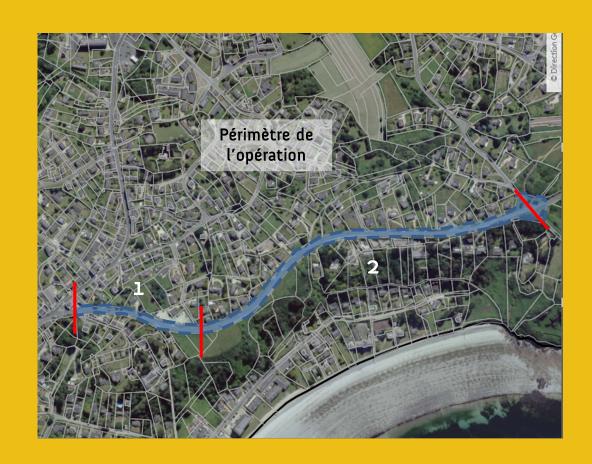
Etat actuel

La corniche de Pors Mabo est une route départementale (RD6d).

A ce jour, elle n'a fait l'objet que de très peu d'aménagements qui peuvent se décliner en 2 zones au sein du périmètre d'étude :

- espaces piétons protégés de part et d'autre de la chaussée;
- du parking communal à la pointe de Bihit : un cheminement piéton non protégé côté mer.

En 2022, le conseil départemental a sollicité la commune pour classer cette voie dans le domaine communal, moyennant la réfection du tapis de chaussée.





Etat actuel

Place du Peillet au parking communal : longueur 240m ; largeur moyenne = 14m (mini = 10,84m / max = 15,25m)





Etat actuel

Zone 2 : parking communal à la rue de Bihit : longueur 800m ; largeur moyenne = 14m (mini = 11,74m / max = 17,31m)







Problématiques

Les problématiques rencontrées sur le site sont :

- Cheminement piéton inconfortable : sol hétérogène, largeur variable et partie praticable souvent sous-dimensionnée ;
- Pas d'aménagement cyclable;
- Une chaussée en mauvais état ;
- Pas de gestion des eaux de ruissèlement ;
- Réseaux d'éclairage public, téléphonique et électrique aériens.



Objectifs d'aménagement

Les objectifs d'aménagement sur le périmètre de l'opération sont :

- Atténuer la vitesse des véhicules par une réduction de la largeur de chaussée (5m);
- Favoriser les déplacements piétons/cycles dans le cadre du projet communal de développement des liaisons douces, par l'aménagement d'une voie verte de largeur comprise entre 3 et 4m, côté mer ;
- Identifier les espaces de stationnement autorisés : création de places longitudinales entre le parking communal et la place du Peillet, au niveau du panorama de Tresmeur et au carrefour de la pointe de Bihit ;
- Agir en faveur de l'environnement :
 - Gérer les eaux pluviales par infiltration (création d'espaces verts creux);
 - Réduire les consommations électriques et favoriser la trame noire par la suppression d'une partie de l'éclairage public sur le linéaire (entre le parking communal et la pointe de Bihit).

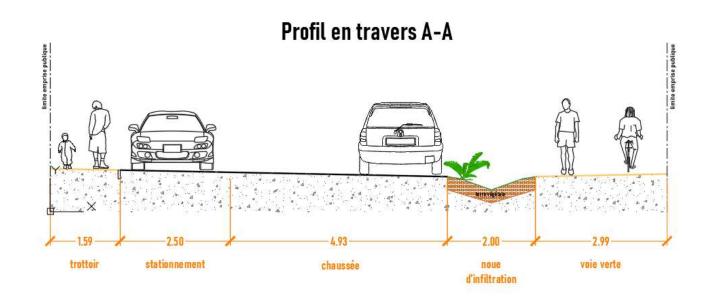


L'aménagement peut être scindé en 3 sections distinctes :

- Partie A, de l'allée Mezo Guen au haut du parking communal : aménagement d'une voie verte de 3m minimum, aménagement d'un trottoir de largeur 1,40m minimum, création de 16 stationnements longitudinaux, confection d'espaces verts creux pour infiltration des eaux de ruissèlement.
- Partie B, du haut du parking communal jusqu'au carrefour de la pointe de Bihit : aménagement d'une voie verte de 3m minimum, création de 2 places de stationnement longitudinales, confection d'espaces verts creux pour infiltration des eaux de ruissèlement, dévoiement de la chaussée au niveau du chemin piéton reliant Traou Meur.
- Partie C, carrefour de la pointe de Bihit : aménagement d'une voie verte de 3m minimum, aménagement d'un cheminement piéton de largeur 1,40m, création de 11 places de stationnement, confection d'espaces verts creux pour infiltration des eaux de ruissèlement.



Principe d'aménagement partie A : allée Mezo Guen au haut du parking communal



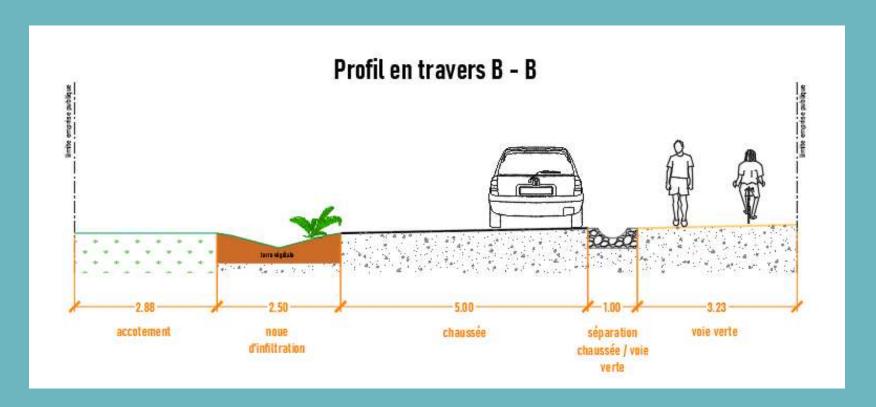


Principe d'aménagement partie A : allée Mezo Guen au haut du parking communal





Principe d'aménagement partie B : haut du parking communal au carrefour de Bihit



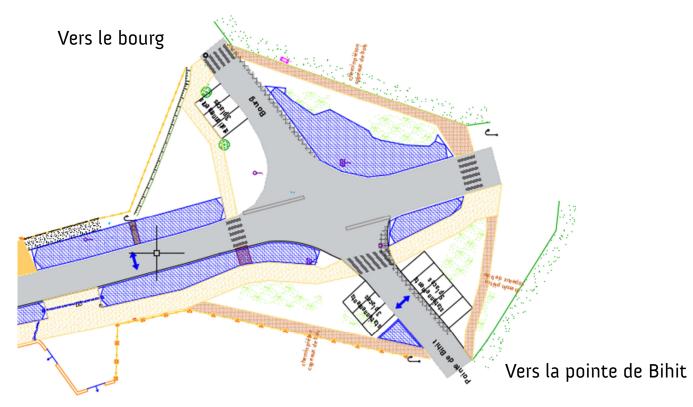


Principe d'aménagement partie B : haut du parking communal au carrefour de Bihit





Principe d'aménagement partie C : carrefour de Bihit





Choix des revêtements de la voie verte et des cheminements piétons :

Voie verte : enrobé de type Goasq (beige)



Trottoir sable o/10 ocre





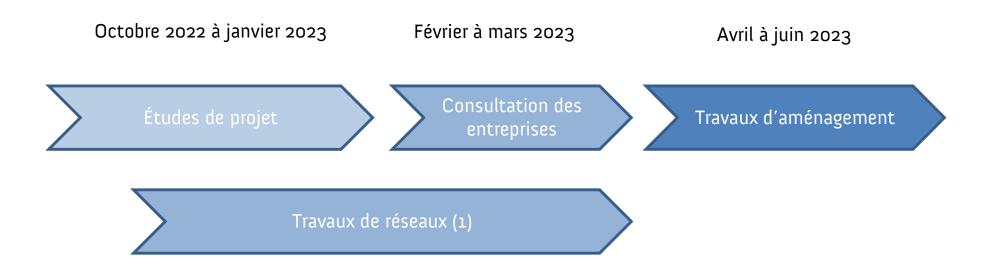
Choix d'aménagement des espaces vert creux :

Espaces vert creux semés d'un mélanges de plantes sauvages adaptées aux milieux humides





Calendrier prévisionnel



(1) : enfouissement des lignes aériennes (électricité, téléphone et éclairage public) renouvellement de la canalisation eau potable et réparations ponctuelles du réseau eaux usées.